

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LIMALONGES



Réunion du 20 avril 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 07 avril 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de procuration(s) : 1

Nombre votants : 13

L'an deux mil vingt-six, le vingt avril, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqués se sont réunis dans la salle de la mairie, sous la Présidence de Madame BOUYER Nadia, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs : BOUYER Nadia, STOFFEL Claude, LOHUES Cathy, GUILLAUD Philippe, LE TUAL Fabien, BECHET Emmanuelle, DESCHAMPS Valérie, LIGEARD Isabelle, SAULNIER Marion, DESCHAMPS Anthony, NÉPOUX Alexandra, CLUSEAU Guillaume, BONNISSEAU Milica, BONNISSEAU Denis

Absent excusé : NICOLAS Xavier (donne pouvoir à BOUYER Nadia)

Secrétaire de séance : DESCHAMPS Valérie

Objet : Vote des comptes financiers uniques 2025 (Commune et Panneaux photovoltaïques)

Madame le Maire ne prend pas part au vote et n'exerce pas le pouvoir qui lui a été remis pour cette délibération.

2026/802-825

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 dispose que le « compte financier unique (CFU) se substitue, durant la période de l'expérimentation, au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents ». Sur la base des propositions du bilan final du Gouvernement remis au Parlement sur l'expérimentation du compte financier unique, l'article 205 de la loi de finances pour 2024 généralise le CFU au plus tard au titre de l'exercice 2026.

Les budgets généraux de l'exercice 2025 pour lesquels les comptes financiers uniques vous sont soumis par l'actuelle maire se sont exécutés du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 pour les opérations de la section de fonctionnement et de la section d'investissement.

De ces documents comptables se dégagent les résultats suivants :

BUDGET COMMUNE :

	Mandats émis	Titres émis	Solde 2025 <i>sans 001 et 002</i>	Résultat ou solde d'exécution N-1	Résultat /solde (A)	RAR
Fonctionnement	545 334,89 €	680 279,58 €	134 944,69 €	002 322 390,11 €	457 334,80 €	0,00 €
Investissement	353 828,77 €	429 887,26 €	76 058,49 €	001 5 728,65 €	81 787,14 €	0,00 €

*soit un excédent dégagé en section de fonctionnement de 457 334,80 €
soit un excédent dégagé en section d'investissement de 81 787,14 €*

BUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES :

	Mandats émis	Titres émis	Solde 2025 <i>sans 001 et 002</i>	Résultat ou solde d'exécution N-1	Résultat /solde (A)	RAR
Fonctionnement	10 116,40 €	12 005,10 €	1 888,70 €	002 10 414,35 €	12 303,05 €	0,00 €
Investissement	7 304,63 €	7 115,77 €	- 188,86 €	001 17 946,77 €	17 757,91 €	0,00 €

*soit un excédent dégagé en section de fonctionnement de 12 303,05 €
soit un excédent dégagé en section d'investissement de 17 757,91 €*

Ces résultats sont repris aux budgets (Commune et Panneaux photovoltaïques) de l'exercice 2026.

Après s'être fait présenter les budgets et les décisions modificatives de l'exercice considéré, le conseil municipal délibère sur les comptes financiers uniques de l'ancienne maire de l'exercice 2025 :

1° Donne acte de la présentation faite des comptes financiers uniques lesquels peuvent se résumer comme indiqués ci-dessus ;

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications des comptes de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 12/05/2026

Reçu en préfecture le 12/05/2026

Publié le

12 MAI 2026

ID : 079-217901503-20260420-2026802825COM-BF

Le conseil municipal, après avoir ouï l'exposé de l'actuelle maire : **APPROUVE**, à l'unanimité des votants, les comptes financiers uniques des budgets (Commune et Panneaux photovoltaïques) pour l'année 2025.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme,

DESCHAMPS Valérie
Secrétaire de séance



BOUYER Nadia
Maire

